

dans toutes ces collectivités, ce sont les petites entreprises qui assurent la marche de ces activités et qui en assument la direction.

De plus, et ce qu'il y a peut-être de plus important à cette époque de libre-échange et de contrôle étranger croissant, au moins 98 p. 100 des petites entreprises appartiennent encore à des Canadiens. Voilà une raison de plus de considérer comme notre devoir d'appuyer le secteur des petites entreprises.

Il s'agit essentiellement d'un projet de loi d'ordre administratif. Il met de l'ordre dans la loi, apporte certaines modifications et prolonge la période d'application de cette loi. Ce qui m'ennuie un peu, je pense, dans ce débat, c'est que le gouvernement prétende que ce projet de loi représente son engagement et celui du Parti progressiste conservateur à l'égard de la petite entreprise.

Je vous le dis, madame la présidente, les petits entrepreneurs ont commencé à considérer comme une plaisanterie l'engagement du gouvernement, ou son prétendu engagement, à leur égard. Je voudrais exposer les raisons pour lesquelles les petits entrepreneurs commencent de plus en plus à trouver qu'en fait cet engagement est non seulement une plaisanterie mais une plaisanterie de mauvais goût.

Tout d'abord, toute la politique économique du gouvernement depuis son élection en 1984 a été d'une façon très marquée en faveur de la grande entreprise aux dépens de la petite entreprise et des collectivités locales. Cela a revêtu diverses formes, notamment celle du libre-échange. Ce n'est certainement pas le petit commerce du coin qui va conclure d'énormes marchés avec New York, Denver ou Chicago, ou d'autres villes américaines. C'est la grosse entreprise qui le fait et qui est avantagée.

La dérèglementation à laquelle nous avons assisté dans de nombreux secteurs a permis aux grandes sociétés de prendre le contrôle de secteurs où la petite entreprise exerçait autrefois son activité et pouvait être concurrentielle. Cela lui est interdit maintenant.

De même, cela influe sur des secteurs qui sont essentiels à la petite entreprise comme les vols et les transports vers les localités éloignées. En fait, nous voyons maintenant que seuls les grands centres sont desservis. Les services destinés aux petites localités où se trouvent les petites entreprises sont les seuls à disparaître.

En maintenant les taux d'intérêt élevés, le gouvernement pénalise le petit entrepreneur et le force à recourir à d'autres sources d'emprunt que sa famille ou sa collectivité. La grosse entreprise a ses propres ressources internes, où elle peut emprunter sur le marché financier. La structure des taux d'intérêt élevés n'aide pas le petit

### *Initiatives ministérielles*

entrepreneur, même si le monde des affaires dépend principalement de lui.

Par ailleurs, la politique fiscale crée une situation où la richesse est siphonnée des régions éloignées, des petites villes, des petits commerces et des entreprises familiales. L'argent est concentré dans les centres urbains et dans les grandes institutions financières, ce qui rend la concurrence encore plus difficile pour la petite entreprise.

Il existe une autre raison pour laquelle la petite entreprise ne prend pas l'engagement du gouvernement au sérieux: plus que tout autre, le petit entrepreneur dépend de clients qui ont de l'argent à dépenser, sans quoi les collectivités ne peuvent pas demeurer florissantes et lui-même est incapable de rester en affaires.

Je signale la tournure que prennent les événements dans ma province de Saskatchewan. Enfin, les médias du centre du Canada commencent à s'apercevoir que l'économie de la Saskatchewan est dans une situation très précaire: en 1988, 461 entreprises ont fait banqueroute, 2 063 sociétés ont disparu et seulement 2 664 nouvelles compagnies ont ouvert leurs portes. En une seule année, c'est une perte nette de 900 entreprises pour une petite province qui compte à peine un million d'habitants.

La même tendance est évidente dans ma ville de Prince-Albert, principale agglomération de ma circonscription, où 31 nouvelles entreprises se sont implantées en 1987. L'année suivante, seulement 18 nouvelles sociétés se sont lancées en affaires. En 1989, il y a eu une diminution du nombre d'entreprises dans cette localité, dix-huit d'entre elles ayant disparu. Si la tendance se maintient, de plus en plus d'entreprises fermeront leurs portes.

Ce n'est pas un hasard si ces fermetures se produisent en Saskatchewan. En 1984, année de l'arrivée au pouvoir des conservateurs, la Saskatchewan comptait 67 000 fermes. Selon certaines projections, il n'y en aura plus que 54 000, soit 13 000 de moins, au terme du mandat actuel du gouvernement en 1992. Cela fera 13 000 familles qui n'achèteront plus d'articles d'épicerie et de la machinerie dans les petites localités de la province, qui n'alimenteront plus l'économie de ces localités de la Saskatchewan.

Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1984, 64 000 personnes ont été forcées de quitter la Saskatchewan. Les gens veulent bien rester, mais en sont financièrement incapables en raison des politiques économiques du gouvernement. L'an dernier seulement, 23 000 personnes ont quitté cette province. La Saskatchewan se considérait il n'y a pas si longtemps comme une province riche. En fait, il fut un temps, sous l'ancien gouvernement néo-démocrate de la province, où celle-ci ne rece-